

**Département du Morbihan
Arrondissement de Lorient
Canton de Lorient 2
Commune de Groix**

Étaient présents : Yannick AUFFRAY, Thierry BIHAN, , Christophe CANTIN, Victor DA SILVA, Chantal GRIVEAU-HUET Jean-Claude JAILLETTE, Dominique JUDDE, Gilles LE MENACH, Marie-Josée MALLET, Marie-Françoise ROGER, Françoise ROPERHE, André ROMIEUX, André STEPHANT, Erwan TONNERRE, Brigitte TONNERRE-GAMBINI, Dominique YVON,

Absente excusée et représentée : Marie-Christine BIHAN-BERROU

Absente non excusée : Marie-José MALLET sera présente à compter de 17h50.

Pouvoir : Marie-Christine BIHAN-BERROU à Marie-Françoise ROGER.

La Maire, Marie-Françoise ROGER, vérifie que le quorum est atteint, et annonce l'ordre du jour.
La Maire remercie l'ensemble du conseil d'être présent pour ce dernier conseil de la mandature

1. PV du Conseil municipal du 05 février 2026.

Aucune observation n'est faite.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le PV du 5 février dernier.

2. Autorisation annuelle de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité

La Maire dit que la commune de Groix est confrontée à des variations d'activités significatives selon les périodes de l'année et qu'elle doit pouvoir adapter ses ressources humaines aux besoins spécifiques de ses services. Ces besoins concernent notamment :

- L'accueil et la surveillance au sein de la capitainerie de Port Tudy, particulièrement sollicitée durant la saison estivale ;
- L'animation dans le service Enfance-Jeunesse, en période de vacances scolaires ;
- L'entretien des espaces publics (voirie, espaces verts) et des bâtiments communaux, dont la charge augmente en période estivale ;
- Le renforcement des effectifs de la police municipale et des agents de surveillance de la voie publique (ASVP), en lien avec l'afflux touristique ;
- La propreté urbaine, dont les exigences s'intensifient durant les pics de fréquentation.

Ces recrutements permettent de répondre à des besoins ponctuels et prévisibles sans alourdir durablement la masse salariale. Ils s'appuient sur un cadre juridique précis, garantissant le respect des droits des agents et des principes de la fonction publique territoriale.

Jean-Claude JAILLETTE demande si le nombre de postes au port est identique qu'en 2025.

Thierry BIHAN dit qu'un renfort est prévu en avant et arrière saison.

Victor DA SILVA demande à quoi correspond le poste sur 12 mois pour le pôle enfance.

Brigitte GAMBINI dit que 2 personnes partent et qu'il est difficile de trouver du personnel

Dominique YVON dit que les recrutements seront faits par l'équipe suivante.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de créer pour l'année 2026, les emplois non permanents nécessaires pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité dans les services de la commune, conformément au tableau présenté en Conseil.

3. Compte administratif 2025

La Maire demande que le compte administratif ne soit pas voté car celui-ci n'est pas validé par le trésor public pour une différence de quelques centaines d'euros avec le Compte de Gestion.

Morgane DOUESNARD dit qu'il sera voté par la nouvelle équipe.

Dominique YVON dit que le budget 2026 n'est pas voté car c'est un acte majeur de la municipalité.
Jean-Claude JAILLETTE demande quels sont les délais.
Dominique YVON dit que le délai est pour fin avril.
Morgane DOUESNARD dit que c'est le 30 avril pour les budgets et le 30 juin pour les comptes administratifs.

La Maire dit qu'une synthèse du compte administratif est disponible.

La Maire présente les recettes et dit qu'il n'y a pas de subvention pour France Service en 2025.
Jean-Claude JAILLETTE demande quelle est la part des montants payés par les associations pour le site de port lay .
La Maire dit que le Fifig paye 5 000 €uros.

Victor DA SILVA demande quel est le montant de la taxe d'ordures ménagères
Dominique YVON dit que cette taxe est perçue directement par Lorient Agglomération.

Dominique YVON présente les dépenses 2025.

Victor DA SILVA dit que le coût de l'énergie se rapproche de celui de 2021 et demande si la subvention pour les panneaux photovoltaïques de l'EHPAD sera conservée.
Dominique YVON dit qu'il y a un recours pour la toiture et tous les réseaux. Sans le résultat du Tribunal Administratif il n'y aura pas de travaux.
La Maire dit qu'une demande de maintien de la subvention a été faite.
Dominique YVON dit que cela risque d'être difficile d'autant que les collectivités comme le Département et la Région vont avoir des difficultés financières dans les années à venir.

Dominique YVON dit que les frais de personnels ont augmenté d'une part par l'augmentation du SMIC à 1 600 € net pour les agents et d'autre part par le coût des remplacements de personnel.
La Maire dit qu'il n'y a pas de sous-traitance de service comme le font certaines communes.
Gilles LE MENACH dit que 60 % est un chiffre important et aller au-delà serait dangereux.

Jean-Claude JAILLETTE fait remarquer que l'absentéisme est important et note que les accidents de travail ont augmenté de 218 heures, ce qui est beaucoup.
Dominique YVON dit que cela concerne surtout des arrêts maladie de personnes en longue maladie. Un accident de travail a duré pendant 2 ans et une expertise médicale a changé l'accident de travail en maladie.
Erwan TONNERRE dit que quelque fois il n'y a aucun accident de travail et puis plusieurs pendant plusieurs années.
Dominique YVON dit qu'il y a assez peu d'accident de travail.
La Maire dit que lorsque des arrêts de maladie sont renouvelés de mois en mois il est compliqué d'embaucher comme pour le pôle enfance.
Brigitte GAMBINI dit que, en général, c'est facile de recruter pour les vacances avec les étudiants mais difficile actuellement alors que des gens avec BAFA ne travaillent pas.

Dominique YVON dit qu'il n'y a pas eu d'emprunt depuis 2018.

Marie-José MALLET arrive à 17h50

Victor DA SILVA demande quel est le montant de la participation pour les eaux pluviales.
La Maire dit que la participation est liée au transfert de compétences à l'Agglomération.
Dominique YVON dit que tout ce qui est en zone U est à la charge de l'agglomération, le reste à la commune. Il précise que pour le parking de la salle des fêtes, c'est en zone U.

Jean-Claude JAILLETTE demande si l'avance remboursable de l'EHPAD sera reportée.
La Maire dit que la commune ne peut pas subventionner l'EHPAD et qu'elle a déjà financé 470 000 € ce qui est important, et sans que les services de l'État ne réagissent.
Marie-José MALLET dit qu'en CA de CCAS il a été évoqué une ligne de trésorerie.
Dominique YVON dit qu'il faudrait pouvoir mutualiser des services pour diminuer les coûts.
La Maire dit que c'est la nouvelle équipe qui fera ses choix de gestion.

Jean-Claude JAILLETTE demande à quoi correspond le compte 1068.
Morgane DOUESNARD dit que c'est le compte pour l'affectation des résultats

Dominique YVON rappelle qu'en 2015 la commune a emprunté pour financer les routes pour 4 millions d'euros et que les emprunts sont difficiles à obtenir.
La Maire dit que de nombreux bâtiments auront besoin d'entretien.

Dominique YVON présente le compte administratif du port. Il dit que des documents préparés par Maxime BIHAN et Morgane DOUESNARD sont très complets.

Dominique YVON dit que la Région ne verse pas de subvention et que le port est largement excédentaire. Ceci est dû à une bonne gestion et au fait qu'il soit très prisé.
Thierry BIHAN dit qu'il y a plus de 13 000 nuitées par an et que c'est le 4eme port du Morbihan.
Dominique YVON rappelle le conflit avec la région Bretagne pour le non-paiement de la taxe qui représente 90 000 €. Un titre de recette a été envoyé à la Région.

Thierry BIHAN dit que l'apponnement vers le pôle mer est à refaire.
Marie-José MALLET demande quel est le coût.
Thierry BIHAN dit qu'il faut 1 million pour démolir et autant pour le refaire.

Dominique YVON présente le compte administratif du camping.
Marie-Françoise Roger dit que le camping est bien tenu, propre et qu'il est à la bonne dimension pour les jeunes et les familles.

Dominique YVON présente le compte administratif des mouillages.

La Maire remercie l'Aumig qui gère l'administratif et le côté technique des mouillages bénévolement.
La Maire dit que beaucoup de mouillages sont à changer et des retraits sans doute à étudier.
Dominique YVON dit que l'État prend 20 000 € pour l'occupation du domaine maritime et que beaucoup de gens vont sur les mouillages le week-end, alors que leurs bateaux sont trop lourds et qu'ils ne payent pas.
La Maire dit que les gens mettent leurs bateaux plus tard sur les mouillages et qu'une des solutions serait de modifier les dates d'installation des mouillages, en installant les bouées en deux temps.
Thierry BIHAN dit que la barge qui installe les mouillages coûte cher et qu'elle est facturée à chaque venue.
La Maire dit qu'il faudrait recenser les gens qui n'utiliseront plus les mouillages pour baisser le nombre de bouées par exemple.

Thierry BIHAN remercie Stéphane ROPERHE pour son travail administratif en tant que bénévole.
Dominique YVON dit que lors de l'arrêt de cette association cela posera un problème.
Françoise ROPERHE dit que le travail de l'association consiste au nettoyage des bouées, l'envoi des contrats.
Marie-José MALLET demande si les mouillages « pirates » ne peuvent être surveillés par un agent ou si un contrôle aléatoire ne peut être fait.
Thierry BIHAN dit que cela va coûter de l'argent car il faudra un agent avec un zodiaque et les mouillages sont répartis tout autour de l'île.

Avant la clôture de conseil, Thierry BIHAN dit :

« Mesdames, Messieurs,

En cette fin de mandat, je souhaite prendre la parole.

J'ai été élu en 1989, à 31 ans conseiller municipal et conseiller communautaire à l'Agglo du Pays de Lorient jusqu'en 2001.

Puis je fus élu conseiller d'opposition de 2008 à 2014.

Depuis 2014 jusqu'à ces jours, je suis adjoint au Maire en charge principalement des affaires portuaires et du littoral mais pas que, ayant mené bien d'autres dossiers.

J'ai apporté, je pense, j'espère..., durant ces 30 ans de mandat modestement ma pierre à l'évolution, la préservation et au rayonnement de Groix.

Un immense merci à la population groisillonne qui nous a élus 5 fois.

Un immense merci aux 5 équipes municipales avec lesquelles j'ai travaillé.

Un immense merci au personnel communal pour sa compétence, son implication et le climat de confiance qui nous a toujours lié...

Il est maintenant l'heure, pour moi, à 68 ans de passer la main avec le sentiment de devoir accompli mais jamais terminé...

Bon vent à Groix,

HATOUP pour l'avenir de notre île ! »

Dominique YVON remercie les élus et le public qui a toujours suivi les conseils. Il se dit fier d'avoir fait bouger l'île.

Gilles LE MENACH remercie Dominique YVON de l'avoir propulsé comme premier adjoint mais dit que son poste d'adjoint au service technique aura été difficile.

Brigitte GAMBINI a trouvé cette expérience d'élue très intéressante et dit qu'elle a beaucoup appris.

Marie-José MALLET dit qu'elle a un tout petit CV d'élue mais que la mandature a été très intéressante. Elle a bien travaillé avec les femmes des commissions, qu'elle remercie pour leur travail.

La Maire dit :

Mes Chers collègues, le 9 mars 2026

Aujourd'hui, je me tiens devant vous pour faire le bilan de notre mandat et constater le chemin parcouru ensemble. Dominique Yvon a présenté le compte administratif 2025, et vous avez pu constater qu'il est excédentaire de plus de 2 millions d'euros.

Cela témoigne d'une gestion rigoureuse et responsable, bien que nous ayons réalisé de nombreux investissements. Cette situation financière saine offrira à la prochaine équipe municipale un véritable ballon d'oxygène pour préparer le budget à venir et envisager de nouveaux projets indispensables à l'avenir de notre île.

Il est important de rappeler qu'il y a douze ans, lorsque nous avons pris nos fonctions, la situation était bien différente : il ne restait que 247 000 € sur les comptes et plus d'un million d'euros de factures en attente. En 2 mandats nous avons parcouru un chemin considérable. Tous les services pour une vie à l'année sont désormais en place avec des structures comme l'EHPAD, le pôle enfance, la cantine, les écoles, la MAM, la maison de santé, France Services, les logements sociaux, la recyclerie, le cinéma, la médiathèque, la maison des associations, les pistes cyclables, l'entretien du patrimoine naturel assuré par une équipe dédiée, un port de plaisance performant, des équipements touristiques de Port-Lay, Ty canot, office de tourisme, la rénovation du village vacances communal confiée à une entreprise privée pour n'en citer que quelques-uns.

Je tiens à féliciter une nouvelle fois Dominique, pour avoir su nous orienter vers des projets justes et essentiels pour l'avenir de Groix, et pour avoir dirigé une équipe unie tout au long de ces années. Comme chacun le sait, être Maire ne s'improvise pas. Il faut être visionnaire, avoir des idées, écouter, parfois se mettre en colère, mobiliser ses réseaux et faire preuve de détermination. Il faut être passionné.

En tant que maire, je mesure à quel point cette tâche est exigeante. Passer d'adjointe au maire à maire constitue une étape majeure : il faut connaître ses dossiers, écouter, décider et assumer toutes ses responsabilités. Dans une commune comme Groix, où chacun se connaît et où tout se sait, il est bien plus facile de critiquer que d'agir. Ce qui fait tenir les élus, et le maire en particulier, c'est notre identité Groisillonne, cette solidarité si précieuse. Notre objectif commun a toujours été le bien-être de nos habitants et d'aider les personnes en difficultés.

Le quotidien n'est pas fait que de grands projets. Il est aussi composé de détails qui peuvent sembler mineurs : une lumière restée éteinte ou allumée, des poubelles non vidées, un stationnement gênant, un trou dans la route, un squat improvisé... Ces petites choses, mises bout à bout, influencent la qualité de vie de chacun.

Je souhaite remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ce mandat : les élus de la majorité et de l'opposition, les agents municipaux, les bénévoles associatifs, les acteurs économiques. Tout engagement a été essentiel pour notre commune.

Avant de conclure, je vous invite à regarder vers l'avenir avec confiance et détermination. Nous avons posé les bases nécessaires. À la veille de notre départ, nous avons tenu à finaliser plusieurs projets importants qui souvent mettent plusieurs années à se concrétiser : la rénovation de la réserve du musée, l'aménagement de la place Prad Fetan, la mise à disposition d'un local à vélos sécurisé sur le port, la re-végétalisation de la place Orvoen, le lancement des travaux de la chapelle de Quelhuit, la pose de jeux pour enfants, et surtout la concrétisation de 32 logements sociaux par Morbihan habitat— dont 10 en accession à la propriété — répondant à la demande de nombreux jeunes couples. Des études sont

finalisées pour le déménagement de France services dans l'ancienne caserne des pompiers auquel s'ajouteront quelques logements sociaux.

Notre leitmotiv a toujours été le bien-être de notre île, pour que Groix demeure une commune solidaire, vivante et harmonieuse.

Groix attire, et c'est une chance. L'arrivée de nouveaux habitants apporte des regards différents, des idées, des énergies nouvelles qui participent à la vitalité de notre île. Cette ouverture est une richesse pour notre commune mais gardons-nous de tout immobilisme pour satisfaire un petit nombre d'entre eux. Une île vivante est une île qui agit, qui construit et qui prépare son avenir. Ce qui fait avancer une commune, c'est l'engagement, le travail partagé et la volonté de bâtir ensemble.

Dans le cadre d'une campagne électorale, chacun peut défendre ses idées et proposer des projets pour l'avenir. C'est le principe même de la démocratie. Les Groisillonnes et les Groisillons méritent un débat honnête, fondé sur la réalité et sur le respect du travail accompli. Pour conduire l'avenir d'une île, il faut un capitaine, qui sache mener une équipe et des projets.

N'oublions jamais que l'identité et la spécificité insulaires sont fortes. Vivre sur une île implique des réalités particulières, des équilibres fragiles et des choix parfois exigeants. Cette identité, qui fait la force et l'âme de Groix, ne se décrète pas : elle se défend et se préserve. Il faut se battre pour elle, avec détermination et avec lucidité, afin que notre île reste fidèle à ce qu'elle est.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre soutien et plus particulièrement à Dominique. Ensemble, nous avons fait de Groix un lieu que nous aimons profondément et dont nous pouvons être fiers. Nous savons tous que des combats restent à mener et que la tâche est immense

Je vous souhaite le meilleur pour l'avenir.

Marie-Françoise Roger

Maire de Groix

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, la Maire lève la séance : 18h50
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.